



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 93526

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur la grave crise du logement que subit le département de la Somme, en particulier à Amiens. L'insuffisance de logements sociaux est considérable et les délais d'attente pour obtenir un logement n'ont jamais été aussi longs. Il n'y a jamais eu autant de personnes et de familles hébergées, souvent pour des périodes très longues, avec des situations de surpeuplement difficiles. De plus en plus de personnes, y compris salariées, ne savent pas le matin où elles dormiront le soir. Ce manque de logements et ces délais d'attente pour obtenir un logement sont aggravés avec les démolitions d'immeubles décidées dans le cadre de projets de renouvellement urbain. Car ces démolitions ne sont pas précédées de la construction d'un même nombre de logements. Ce qui réduit ainsi le parc de logements sociaux disponibles et accentue ainsi cette crise aigue du logement pour des personnes qui ne peuvent par ailleurs le plus souvent pas se loger dans le parc privé, en raison de la faiblesse de leurs ressources et du montant excessif des loyers. Il lui demande s'il ne serait pas pertinent de décider, au vu de cette crise du logement, un report des opérations de démolition d'immeubles encore occupés (totalement ou partiellement) tant que des logements compensant ces démolitions n'ont pas été construits.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93526

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4603